



Achat d'un scooter et probleme de paiement

Par **carsan**, le **07/07/2009** à **14:10**

Bonjour,

en avril de cette année j'ai acheté un scooter d'occasion à un revendeur pro;
il m'a proposé un paiement en 3 fois : une partie à l'achat et les 2 parties restantes à crédit.
il devait renvoyer le dossier de crédit dès le lendemain de l'achat;

un mois après je le rappelle car le prélèvement n'a pas été réalisé et je voulais savoir ce qu'il se passait. le vendeur m'apprend qu'il a pris du retard et que mon dossier de crédit venait juste de partir (un mois donc après la vente) et que cela décalait les paiements de un mois.

le mois suivant c'est la même chose toujours pas de prélèvement, je le rappelle à nouveau et là il m'annonce qu'il ne savait même pas qu'il n'avait pas encore été payé et qu'il allait essayer de joindre la société de crédit et qu'il me tiendra au courant (je précise que ce vendeur est difficile à joindre et qu'il ne rappelle JAMAIS)

au bout de 10 jours n'ayant aucune nouvelles je rappelle encore et là il me dit qu'il avait oublié et qu'il n'a pas eu le temps mais qu'il s'en occupe dans la journée et qu'il me rappelle le soir même.

le lendemain, je le rappelle à nouveau et là il m'annonce qu'il a finalement réussi à savoir ce qu'il c'est passé : le dossier ayant été envoyé trop tard, il a été refusé par la société de crédit !! il faut donc refaire un dossier et il doit me rappeler dans la semaine pour le refaire. (début juillet j'attends toujours son appel !!!!!)

problème, entre le mois d'achat en avril et le mois de Juin j'ai perdu mon emploi, je ne peut donc pas refaire de dossier de crédit!!!

cela fait 15 jours que j'attends des nouvelles du vendeur et je me demande :
tous les papiers du scooter étant à mon nom, au bout de combien de temps le vendeur ne

peut plus me réclamer l'argent restant?